

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2020

-----

## **1. Désignation des Délégués dans le syndicat intercommunal de transport scolaire Thénioux-Graçay-Massay**

Résultat du vote pour les délégués au STIS Thénioux-Graçay-Massay ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont élus :

- Mme BERGER C., Déléguée Titulaire - M. LEVEQUE D., Délégué Supplément

## **2. Désignation des Délégués dans le Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE18)**

Résultat du vote pour les délégués au Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE18) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont élus :

- M. LEVEQUE D., Délégué titulaire - M. CHIPAUX L., Délégué supplément

## **3. Désignation des Délégués à l'Agence Cher Ingénierie des Territoires du Cher (CIT18)**

Le conseil municipal décide d'élire au bureau du syndicat mixte du pays de Vierzon :

- M. CHIPAUX L., Délégué titulaire M. BERGER C., déléguée supplément

## **4. Représentation auprès des Sites Clunisiens**

Le Conseil Municipal décide de nommer auprès de la Fédération des Sites Clunisiens

- Mme BERGER C. Titulaire 1 ---- M. LEVEQUE D., Titulaire 2

## **5. Désignation des Délégués au sein de la Ligue de l'Enseignement « Passerelle des Arts »**

Le Conseil Municipal décide d'élire au bureau de la Ligue de l'Enseignement

- Mme BERGER C., Titulaire ----- M. BITAUD N., Supplément

## **6. Désignation des Délégués dans la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Le Conseil Municipal décide d'élire à la CLECT :

- M. LEVEQUE D. Titulaire ----- M. CHIPAUX L., Supplément

## **7. Désignation des Délégués dans le CCAS de Massay**

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants au conseil d'administration du CCAS de Massay :

- LEVEQUE D. Président
- IGNAZZI L. -- Mme JOURDAN H..... , Administré
- BARBIER K. -- Mme TALMON A. , Administré
- MEUNIEUR M. -- M. BROCHARD P. , Administré
- BITAUD N. -- Mme PERREAU C. , Administré
- MERSEY Y

## **8. Marchés sans formalités préalables - Délégations du Conseil Municipal au maire**

Le Conseil Municipal décide après avoir délibéré d'autoriser le maire pour la durée du présent mandat, et par délégation du Conseil Municipal, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de Travaux, de Fournitures et de Services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

### **Désignations des élus aux Commissions Communales**

Pour chacune des commissions, M. le maire est élu Président de droit.

## **9. Commission d'Appel d'Offres**

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants à la commission d'appel d'offres :

- M. LEVEQUE D. Président
- Mme BERGER C. Vice-Présidente
- M. CHIPAUX L. Titulaire 1 ----- M. TOUBOUL D. Supplément 1
- M. ROUX J-P Titulaire 2 ----- M. CIDALE J-C Supplément 2
- Mme. BARBIER K. Titulaire 3 ----- M. LEPLAT M Supplément 3

## **10. Commission Economie / Finances**

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants à la Commission Economie / Finances :

- M. LEVEQUE D. Président
- M. CHIPAUX L..... Vice-Président
- M. PESKINE J. .... Titulaire 1 ---- Mme MERSEY Y..... Supplément 1
- M. TOUBOUL D..... Titulaire 2 ---- M. LEPLAT M..... Supplément 2
- M. CIDALE J-C..... Titulaire 3 ---- Mme BERGER C.... Supplément 3

### **11. Commission Voirie / Travaux**

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants à la Commission Voirie / Travaux

- M.LEVEQUE Président,
- Mme BERGER C.
- M.PESKINE J.
- M.IGNAZZI L.
- M.ROUX J-P
- M.BARBIER K.
- M.BEGIN R.
- M.BITAUD N.
- M.CIDALE J-C
- M.LEPLAT M.

### **12. Commission Environnement / Urbanisme PLU**

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants à la Commission Urbanisme / PLU :

- M.LEVEQUE Président,
- Mme BERGER C.
- M.PESKINE J.
- M.IGNAZZI L.
- M.ROUX J-P
- M.BARBIER K.
- M.BEGIN R.
- M.BITAUD N.
- M.CIDALE J-C
- M.LEPLAT M.

### **13. Commission Eau / Assainissement**

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants à la Commission Eau / Assainissement :

- M.LEVEQUE Président
- M.PESKINE J.
- M.CHIPAUX L
- M.CIDALE J-C
- M.LEPLAT M.
- M.ROUX J-P
- Mme IGNAZZI L.

### **14. Commission Environnement scolaire / Enfance**

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants à la Commission Environnement scolaire / Enfance

- M.LEVEQUE D. Président
- Mme BERGER C.
- Mme IGNAZZI L.
- Mme CORNOT G.
- M.BEGIN R.
- Mme MEUNIER M.
- M.TOUBOUL D.
- M.BITAUD N.
- M.LEPLAT M.

### **15 - Commission Loisirs / Vie associative et Sportive :**

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants à la Commission Loisirs / Vie Associative et Sportive :

- M.LEVEQUE D Président
- Mme BERGER C.
- Mme IGNAZZI L.
- M.ROUX J-P
- Mme CORNOT G.
- M.BEGIN R.
- Mme MEUNIER M.
- M.TOUBOUL D.
- M.BITAUD N.
- M.LEPLAT M.

### **16. Commission Communication**

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants à la Commission Communication :

- M.LEVEQUE Président

- Mme BERGER C Titulaire 1
- Mme CORNOT G Titulaire 2
- Mme BARBIER K. Titulaire 3
- M.TOUBOUL D Titulaire 4
- Mme MERSEY Y Titulaire 5
- M.BITAUD N. Titulaire 6

#### **17. Commission Tourisme / Affaires Culturelles / Fleurissement**

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants à la Commission Tourisme / Affaires Culturelles / Fleurissement :

- M. LEVEQUE D. Président
- Mme BERGER C.
- Mme IGNAZZI L.
- M.BITAUD N.
- M.TOUBOUL D.

#### **18 - Commission de Contrôle des Listes Électorales :**

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants à la Commission de Contrôle des Listes Électorales :

- M. LEVEQUE D. Président
- Mme BERGER C. Titulaire 1
- M.TOUBOUL D. Titulaire 2
- M.CHIPAUX L. Titulaire 3
- M.me MERSEY Y. Supplément 1
- M.LEPLAT M. Supplément 2

#### **19 - Commission de Sécurité dans les Établissements recevant du Public (ERP) :**

Le Conseil Municipal décide de nommer un représentant à la Commission de Sécurité des ERP :

- M. LEVEQUE Président
- M. ROUX J-P
- Mme IGNAZZI L.

#### **20 – Commission de Délégation de Service Public :**

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres suivants à la Commission de Délégation de Service Public :

- M.LEVEQUE D. Président ----- Mme BERGER C Supplément
- M.CHIPAUX L. Titulaire 1
- M.LEPLAT M. Titulaire 2

#### **21 - Prolongation de la Délégation de Service Public d'Assainissement Collectif.**

Le Conseil Municipal décide après avoir délibéré d'accepter la prolongation du contrat pour une durée de six mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### **22 - Travaux de dépose du réseau d'Eclairage Public – Eglise**

Le Conseil Municipal décide après avoir délibéré d'accepter le devis SDE18 d'un montant de 273,68 € HT, pour les travaux d'éclairage public de l'église.

#### **23 – Changement des statuts de la CDC Vierzon-Sologne-Berry & Villages de la Forêt.**

Le Conseil Municipal décide après avoir délibéré d'accepter la nouvelle dénomination Vierzon-Sologne-Berry

#### **24 - Reversement des Fonds de visites en subvention à la Fondation du Patrimoine.**

Le Conseil Municipal décide après avoir délibéré d'accepter le reversement du montant de 297,50 € à la Fondation du Patrimoine.

#### **25 - Garantie Dommage Ouvrage pour l'Atelier Communal.**

Le Conseil Municipal décide après avoir délibéré d'accepter l'offre d'ALLIANZ d'un montant de 8 500,00 € pour la garantie dommage ouvrage de l'Atelier Communal.

#### **26 - Autorisation pour la vente d'un logement situé 13 Résidence St Ladre.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter à la vente du logement situé au 13 Résidence Saint Ladre à Massay et renoncer au droit de préemption.

#### **27 - Devis VEOLIA du Traitements des Boues COVID 19.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter le plan de financement du traitement des boues comme présenté :

- Devis VEOLIA	23 548,00 € HT
- Subvention AELB	7 064,40 € HT
- Part Communale	16 483,60 € HT

#### **28 - Validation de pertes de créances irrécouvrables.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter les états présentés par le Trésor Public pour admissions en non-valeur sur le budget de la Commune la somme de 368.75 €.

### **29 – Validation de pertes de créances irrécouvrables.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'inscrire la créance du tableau joint de 26,10 € en créances irrécouvrables au compte 6542 du budget de la Commune.

### **30 – Changement système de règlement cantine / périscolaire / Centre de Loisirs.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'adopter le nouveau système de règlement des frais de cantine, périscolaire et de Centre de Loisirs.

### **31 – Tableau d'avancement de grade.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter le tableau d'avancement de grade ci-après

Ordre - Nom Prénom	Grade, échelon, ancienneté (actuel)	Promouvable à partir du 01/03/20 au grade :
1 – FAVIERE Sophie	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> Classe

### **32 - Création de poste d'Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe suite à l'avancement de grade de Sophie FAVIERE.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter la création de poste d'adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> Classe suite à l'avancement de grade de Madame Sophie FAVIERE.

### **33 - Création de poste d'Adjoint Technique pour Madame BOUET Isabelle**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter la création de poste d'adjoint Technique pour régulariser la situation d'agent contractuel de Madame BOUET Isabelle.

### **34 – Décision Modificative – Budget Commune 2020 – DM n°9**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote la Décision Modificative n°9 pour le Budget Commune

<u>Section Fonctionnement - dépenses</u>	<u>Section Investissement – dépenses</u>
	2031 – Frais d'études + 10 200,00 €
	2152 - Installations de voirie - 10 200,00 €

### **35 – Décision Modificative – Budget Commune – DM n°10**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote la Décision Modificative n°10 pour le Budget Commune 2020 afin de régulariser des anomalies constatées par la Préfecture.

<u>Section Fonctionnement - dépenses</u>	<u>Section Investissement – dépenses</u>
	21312 - Bâtiment Scolaires + 5 000,00 €
	21318 - Autres Bâtiments Publics + 5 512,87 €
	1641 - Emprunts en € - 5 512,87 €

  

<u>Section Fonctionnement - recettes</u>	<u>Section Investissement – recettes</u>
	10226 – Taxes Aménagements + 5 000,00 €

### **36 – Subventions au SC Massay**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide d'accorder une subvention d'un montant de 3 200 € au SC Massay.

- Au titre de l'année 2020 3 200 €

### **Informations et questions diverses**

Prochain Conseil Municipal le Vendredi 16 octobre 2020 à 17h30

Dominique LEVEQUE

Maire,

